31 octobre 2006 **06.391**

Question Hughes Bertrand Chantraine

Allocations familiales

Pendant la campagne au sujet des allocations familiales, le canton de Neuchâtel a été montré du doigt en raison du niveau très bas des allocations familiales pour le premier enfant (160 francs).

Sachant que, d'une part, les entreprises payent toujours environ 2% de la masse salariale (qui augmente régulièrement alors que les allocations familiales sont restées à un niveau stable) pour payer les allocations familiales et, d'autre part, que le nombre d'enfant diminue:

1. Y a t-il un bonus dans la caisse?
2. Quelles seraient les incidences pour la caisse si le peuple accepte la nouvelle loi?
3. En tenant compte des allocations d'étude, quelle est la valeur moyenne des allocations versées par enfant?
4. Combien d'allocations sont versées à l'étranger? Frontalier? Non frontalier?

Merci de bien vouloir répondre à cette question multiple malgré les nouvelles dispositions en matière de questions!